

neront des arguments nouveaux et intéressants.
Vous remerciant de votre complaisance,
Je vous prie de me croire
Votre dévoué

JOS. CONTANT.

Montréal, 30 Déc. 1891.

Sociétés de Secours Mutuel.

La belle institution des Sociétés de Secours Mutuel est sortie d'une pensée vraiment fraternelle, d'un caractère incontestable de haute moralité unissant en faisceaux les cœurs loyaux et désintéressés de tous les travailleurs.

D'abord les ouvriers vivant du travail de leurs bras : Ensuite ceux qui, accomplissant des devoirs différents, occupent diverses positions sociales,

Les premiers se livrent à un travail qu'ils ne pourraient interrompre sans un préjudice grave pour leurs propres intérêts ;

Les autres veillent activement à la bonne administration de la caisse, aux détails de la comptabilité, à visiter les malades. Ils sont heureux, très heureux de se rendre ainsi utiles à leurs semblables moins favorisés de la fortune. Y a-t-il quelque chose de plus désintéressé, de plus conforme aux sentiments qui doivent animer d'excellents citoyens ?

Sans les Sociétés de Secours mutuel, que de plaies resteraient inconnues, parce qu'elles ne se font pas connaître ! que de veuves seraient sans secours ! que d'orphelins sans appui !

Ceux qui ont la noble mission de consoler le mourant, de donner à l'enfance sans parents un asile, un soutien et du pain, sans avoir par devers eux les moyens nécessaires, mais qui y pourvoient par la mutualité ; ne sont-ils pas cent fois plus satisfaits d'eux-même que ceux qui, gâtés par la fortune, vivent à charge et meurent las d'une existence durant laquelle ils n'ont point connu le bonheur qu'on éprouve à sécher les larmes d'une honorable famille d'ouvriers, plongée momentanément dans la misère par suite de la maladie de son chef.

Secourir dans sa gêne un citoyen malade, c'est souvent cicatriser, dès le début du mal, la misère et par suite le malheur de toute une vie, de la vie même d'une famille entière. Associer le superflu de la richesse et l'épargne du gain journalier pour fonder ce secours, c'est faire plus encore.

On n'y voit pas une catégorie d'hommes qui

donnent et une catégorie d'hommes qui reçoivent ; on y voit des citoyens qui, tous les mois, apportent à la caisse commune quelque partie de leurs revenus pour se créer une réserve pour les jours mauvais et pour les vieux jours.

En résumé, le riche qui verse sa contribution dans la caisse des Sociétés de Secours Mutuel ne fait pas une aumône, il accomplit une douce tâche, celle de la bienfaisance.

Le membre participant, lui, reçoit avec joie parce qu'il a donné une petite partie de ses économies ; il accepte sans rougir, car les secours qui lui sont remis lui appartiennent de droit.

L'un et l'autre ont leur mérite, l'un et l'autre ont leur grandeur : c'est Dieu qui donne par la voie du riche, c'est Jésus-Christ qui reçoit par la main du pauvre.

Non, la charité telle qu'elle est exercée dans les Sociétés de Secours Mutuel, n'est pas l'humiliation du pauvre et l'orgueil du riche.

C'est la conséquence directe de la véritable association enseignant la prévoyance, accoutumant au sacrifice, tandis que l'ouvrier, dont la vie s'est écoulée dans la dissipation et le désordre, se voit contraint, les infirmités venant avec l'âge, de recourir à l'aumône de la charité publique.

L'ouvrier économe qui, chaque semaine, chaque mois, chaque année, comme la fourmi, a ajouté sa contribution à l'épargne commune peut, sans crainte, envisager l'avenir ; et si, plus heureux que ses co-associés, il échappe à la maladie, il a la satisfaction de penser que (noble et douce compensation des avances qu'il a faites) de la plus humble fortune, l'homme laborieux et rangé peut encore tirer de quoi soulager son semblable.

Nous répéterons encore que l'œuvre des Sociétés de Secours Mutuel est une admirable institution qui, par la seule puissance de la religion et des bons sentiments du cœur humain, résout simplement, honnêtement le problème du travail, objet de tant de systèmes impossibles, de tant de rêves insensés ou coupables.

En réunissant des forces que l'isolement condamnerait au néant, non seulement l'association assure à l'ouvrier une ressource sans cesse renouvelée, contre les maux inhérents à sa condition mais, ce qui vaut mieux encore, elle crée un précieux élément de moralisation.

Achetez vos charrues chez L. G. Béard.